



Note prébudgétaire

Présentée dans le cadre des consultations
prébudgétaires fédérales 2026

Septembre 2026

INTRODUCTION

Le Canada figure parmi les rares nations capables de concevoir, fabriquer et entretenir des aéronefs complets, il se positionne comme leader dans plusieurs segments du secteur aérospatial. Une grande partie de ce succès repose sur l'écosystème québécois de l'aérospatiale, qui emploie 43 100 personnes et représente pour 68 % du PIB canadien du secteur aérospatial et 68 % des emplois directs du secteur au pays.

Si ce succès mérite d'être reconnu, le Canada doit toutefois rester vigilant. Dans un contexte marqué par la réorganisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, l'évolution des besoins en défense, un contexte géopolitique instable et l'accélération de la concurrence internationale, le prochain budget fédéral doit renforcer les conditions favorables à la compétitivité et à la résilience de cette industrie stratégique.

Cette note présente brièvement certaines recommandations qui permettraient au gouvernement du Canada de développer davantage cette industrie stratégique, renforcer sa souveraineté, protéger ces emplois-clés et créer davantage de richesse.

À PROPOS D'AÉRO MONTRÉAL

Créé en 2006, Aéro Montréal, la grappe industrielle de l'aérospatiale au Québec, a pour mission de mobiliser les parties prenantes de l'écosystème aérospatial du Québec - entreprises, institutions, centres de recherche, associations et syndicats - en vue d'augmenter sa compétitivité et son attractivité sur la scène mondiale, tout en soutenant sa transformation, son rayonnement et sa croissance. Les activités d'Aéro Montréal sont rendues possibles grâce à la participation des gouvernements du Canada, du Québec et de la Communauté métropolitaine de Montréal, ainsi que des entreprises membres de la grappe .

La grappe aérospatiale en chiffres :

 Plus de 320 membres

 Ventes annuelles de 22,8 milliards

 En 2024, l'industrie aérospatiale québécoise compte plus de 43 100 emplois, en hausse de 3,4 % par rapport à 2023.

- ▲ Dans la région métropolitaine de Montréal, **1 travailleur sur 56** œuvre dans ce secteur.
- ▲ L'industrie représente près de **13 % du total** des exportations du Québec, se classant au 1er rang sectoriel.

RECOMMANDATION 1 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de l'aérospatiale

Le gouvernement du Canada devrait élaborer et déployer une stratégie nationale de l'aérospatiale cohérente, s'appuyant sur une vision à long terme. Une telle stratégie permettrait d'harmoniser les forces présentes dans les différentes régions du pays, de stimuler les investissements privés, d'appuyer le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et d'accélérer la transition vers des technologies aéronautiques durables.

Alors que la plupart des grandes puissances aérospatiales disposent d'une vision stratégique claire pour leur industrie et investissent davantage dans celle-ci, le Canada demeure l'une des rares juridictions de premier plan à ne pas avoir adopté une telle approche. Pourtant, l'aérospatiale représente l'un des secteurs où le pays bénéficie d'un avantage concurrentiel reconnu à l'échelle mondiale et particulièrement attractif en matière d'investissement. Une stratégie nationale offrirait un cadre prévisible et structuré favorisant la croissance, l'innovation et l'attraction de nouveaux investissements, tout en envoyant un message fort aux entreprises internationales qui cherchent à s'implanter au Canada ou à y augmenter leur présence.

Par exemple, la Stratégie québécoise de l'aérospatiale a permis d'accompagner les PME du secteur dans leur croissance et leur diversification, de mettre en place ou d'augmenter le financement de l'innovation, notamment en projets collaboratifs et en démonstrateurs technologiques de grande envergure, d'appuyer financièrement les capacités de certification et les projets de tests et d'homologation et d'accélérer le développement du secteur de la sécurité et de la défense et des drones.

RECOMMANDATION 2 Mettre en œuvre la Stratégie industrielle de la défense en s'appuyant sur les capacités existantes

L'écosystème aérospatial québécois a accueilli très favorablement la nouvelle Stratégie industrielle de défense annoncée en février 2026. Il insiste toutefois sur le fait que dans le déploiement de cette stratégie, le gouvernement du Canada devrait prioriser les écosystèmes industriels déjà établis et les créneaux d'excellence reconnus.

Le Canada dispose déjà de pôles stratégiques capables de soutenir le développement de capacités souveraines dans des secteurs clés, notamment le Québec en aérospatiale. Afin de maximiser les retombées économiques et industrielles des investissements en défense, le gouvernement devrait miser sur ces concentrations d'expertise plutôt que de chercher à développer de nouvelles capacités dispersées à travers le pays. Renforcer nos secteurs clés sera plus efficace et plus porteur économiquement que de partir à zéro.

En plus de miser sur nos forces, le gouvernement devrait également mettre en œuvre les autres recommandations portées par la Coalition québécoise pour la défense et la sécurité :

- Moderniser la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT), notamment en évitant de désavantager les entreprises ayant leur siège social au Canada et en créant un fonds d'investissement dédié aux PME et aux entreprises émergentes du secteur.
- Faciliter l'accès au marché pour les PME qualifiées grâce à des programmes d'accompagnement adaptés et à des mécanismes simplifiés de participation aux chaînes d'approvisionnement de la défense.
- Soutenir le développement et la commercialisation de technologies de rupture, notamment les innovations à double usage civil et militaire, en renforçant les mécanismes de transition entre la recherche, le développement et la mise en marché, à l'image du projet de Carrefour sécurisé de l'innovation pour la défense consacrée aux systèmes sans pilote, à Mirabel, développé en collaboration avec la zone d'innovation aérospatiale québécoise Espace Aéro.

RECOMMANDATION 3 Renforcer l'autonomie canadienne en matière d'approvisionnement en minéraux critiques

Le gouvernement fédéral devrait soutenir le développement d'une chaîne d'approvisionnement canadienne intégrée pour les minéraux critiques et stratégiques destinés aux secteurs de l'aérospatiale et de la défense.

Par exemple, malgré l'abondance relative du titane à l'échelle mondiale, les fabricants canadiens demeurent fortement dépendants de fournisseurs internationaux, notamment en provenance de juridictions exposées aux risques géopolitiques. Cette dépendance fragilise une chaîne d'approvisionnement déjà soumise à de nombreuses perturbations et contribue à l'allongement des délais de production.

Afin d'améliorer la résilience de l'industrie, le gouvernement devrait encourager l'exploitation des gisements de minéraux critiques, notamment ceux présents dans le nord du Québec ainsi que l'implantation d'installations canadiennes de transformation du minerai. Une telle approche permettrait de développer une capacité stratégique nationale, de réduire la dépendance envers les importations et de renforcer la sécurité économique du Canada dans un secteur d'importance critique.

RECOMMANDATION 4 Protéger la compétitivité de l'industrie aérospatiale dans le contexte des tensions commerciales avec les États-Unis

Le gouvernement fédéral doit faire de la préservation de l'industrie aérospatiale une priorité dans le cadre de toute négociation commerciale future avec les États-Unis.

Bien que le secteur soit actuellement épargné par les différends tarifaires entre les deux pays, notamment par la mise en place d'exonérations et de processus de remises, l'incertitude créée par la guerre tarifaire en cours demeure importante et ralentit les investissements des entreprises aérospatiales de toutes tailles. L'écosystème aérospatial canadien repose sur une chaîne d'approvisionnement profondément intégrée à l'échelle nord-américaine, où les composantes traversent

fréquemment la frontière à plusieurs reprises au cours d'un même cycle de production.

Le gouvernement devrait continuer de s'assurer que les contre-mesures tarifaires canadiennes n'affaiblissent pas la compétitivité du secteur. En raison des exigences réglementaires et des certifications qui encadrent la fabrication aéronautique, le remplacement d'un fournisseur est souvent un processus long, complexe et coûteux. Les intrants et composants américains stratégiques destinés à la fabrication d'aéronefs au Canada devraient donc continuer d'être exemptés des mesures tarifaires afin d'éviter d'imposer des coûts additionnels aux fabricants canadiens, comme c'est majoritairement le cas présentement.

CONCLUSION

Le secteur aérospatial représente un levier essentiel de prospérité économique, de souveraineté industrielle et de sécurité nationale pour le Canada. Le prochain budget fédéral constitue une occasion de renforcer durablement la compétitivité de cette industrie stratégique par l'adoption d'une stratégie nationale de l'aérospatiale, la protection des chaînes d'approvisionnement intégrées nord-américaines, la mise en œuvre d'une politique industrielle de défense fondée sur les forces existantes du pays et le développement de chaînes d'approvisionnement sécuritaires pour les minéraux critiques. Ces mesures permettront au Canada de préserver son leadership mondial tout en générant des retombées économiques durables pour les décennies à venir.